Communiqué de presse
Le 3 octobre 2022

ASSEMBLEE GENERALE DU CNAOL

La durabilité économique des appellations d'origine laitières au cœur des échanges

L'assemblée générale du Cnaol, l'association des 51 appellations d'origine protégée laitières, s'est déroulée au cœur des terroirs des AOP Mont d'Or et Morbier à Labergement-Sainte-Marie, le vendredi 30 septembre 2022.
A cette occasion, plus de 250 producteurs de lait, fromagers, affineurs œuvrant pour les indications d'origine (48 AOP et 6 IGP présentes) et partenaires techniques et institutionnelles sont venus échanger autour de la durabilité économique de leur modèle agro-alimentaire.

Le marché des AOP laitières en progression

Avec 258 437 tonnes commercialisées en 2021, **les volumes de fromages, beurres et crèmes AOP sont en progression de 4.4% par rapport à 2020 et de 15% en 10 ans**. Cette bonne dynamique se confirme également en termes de valeur. Leur chiffre d'affaires (AOP+IGP) est estimé à 2.6 milliards d'euros sortie fabrication-affinage, soit 1/6 des produits de grandes consommations des entreprises laitières françaises.
Si en 10 ans, le marché des AOP laitières a progressé, il a aussi connu des évolutions significatives. En effet, **la part des fromages fermiers et du lait cru ne cessent d'augmenter dans les appellations**. 9% des fromages AOP sont aujourd'hui des fromages fermiers, soit +23% qu'en 2011. 40 des 46 appellations fromagères revendiquent une part de production fermière et 3 appellations sont exclusivement fermières. Plus de 78% des fromages AOP sont fabriqués au lait cru, soit +21% en 10 ans. 28 fromages AOP sont exclusivement fabriqués avec du lait cru, 18 proposent aussi une version au lait cru, pasteurisé ou thermisé.
Ces progressions en adéquation avec les attentes sociétales montrent la durabilité, la fiabilité et la solidité du modèle économique des AOP laitières sur le long terme.

>>> **Pour en savoir plus** : Chiffres clés 2021

2022 : une année morose pour les productions AOP

Toutefois, l'équilibre des appellations laitières est fragile sur les court et moyen termes. **Entre pression du foncier, renouvellement des générations, difficultés à recruter, inflation et baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, sécheresse et bouleversements climatiques, les défis se multiplient.**
Depuis un an, les charges en élevage, transformation, affinage ne cessent d'augmenter. En effet, le prix des aliments pour les troupeaux s'est accru de 50 à 80%, l'énergie et les consommables ainsi que les salaires représentent quasiment 50% des charges de transformation pour certains produits d'appellation.
Bien que le logo AOP bénéficie d'une notoriété quasi-unanime, les filières AOP s'inquiètent également des conséquences sur le pouvoir d'achat et la consommation. Les premières tendances de l'année montrent une consommation en léger retrait, les produits d'appellation étant avant tout des produits « plaisir ».
A cette situation économique inflationniste, s'ajoutent les conséquences des sécheresses printanière et estivale. Les épisodes de fortes chaleurs généralisées ont impacté largement

les AOP. Dans certains territoires, près de 70% des éleveurs ont dû arrêter le pâturage et passer en ration hivernale dès cet été, entamant considérablement les stocks fourragés. Dans la crainte d'un manque de fourrage pour passer l'hiver, 12 AOP laitières ont déjà sollicité une modification temporaire de cahier des charges. Dans les prochaines semaines, près de la moitié devraient y avoir recours. « *S'adapter relève de notre durabilité. Elle se fera dans le respect des fondements de nos AOP en préservant notre lien au terroir et la qualité de nos fromages, beurres et crèmes.* » promet Hubert Dubien, président du Cnaol et producteur de lait sur les monts du Forez.
Si la première conséquence palpable de cette situation est la baisse de production de lait durant l'été, le Cnaol s'inquiète du risque de décapitalisation des troupeaux laitiers qui impacterait durablement la production. « *Nos AOP ne sont pas délocalisables, elles sont résilientes et depuis longtemps engagées dans la sobriété, la valorisation de ressources. Il y a urgence à agir car ce qui se joue aujourd'hui sur nos territoires, c'est tout simplement le maintien d'hommes et de femmes qui vivent sur, et de ces territoires.* » assure Hubert Dubien.

AOP laitières durables, pour anticiper l'avenir

Toutes ces questions sont d'ores et déjà au cœur des discussions du Cnaol. Depuis 2020, à travers la démarche *AOP laitières durables,* les 51 AOP laitières travaillent à rendre leurs appellations plus durables à la fois sur le plan économique, social et environnemental. **L'enjeu est de continuer à valoriser collectivement les appellations en répondant aux attentes sociétales et en répartissant équitablement la valeur au sein des filières**.
C'est ce dernier point qui a longuement été débattu lors du colloque de l'assemblée générale du Cnaol. Même si les travaux de recherche sur la création de valeur, sur l'impact territorial sont historiques et nombreux, la démonstration du lien de cause à effet est difficile. **L'un des objectifs de la démarche *AOP laitières durables* est d'ajouter à leurs cahiers des charges des indicateurs de mesure de l'impact économique des appellations pour son territoire** « *Le retour de la valeur ne se décrète pas mais reste une conséquence. Nous nous attacherons dans les semaines et mois à venir à travailler des indicateurs et proposer des outils qui pourraient être un observatoire aux ODG pour construire des relations équitables et favoriser ce partage.»* indique Hubert Dubien..

produits-laitiers-aop.fr/

Contact presse Marylène Bezamat – 06.03.99.62.07 – mbezamat@cnaol.fr

Pour en savoir plus

Twitter @ AOPlaitières

À propos du Cnaol

Créé en 2002, le Cnaol, Conseil National des Appellations d'Origine Laitières, a pour rôle de défendre et de promouvoir les Appellations d'Origine Laitières au niveau national, européen et international. Il regroupe l'ensemble des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des 51 AOP laitières françaises : 46 fromages, 3 beurres et 2 crèmes.
Il apporte également conseil et accompagnement aux ODG dans l'accomplissement de leurs missions : programmes de recherche et développement, outils collectifs, veille réglementaire… Le Cnaol mène de nombreuses actions pour lutter contre la distorsion, le parasitisme ou la contrefaçon qui portent préjudice aux AOP laitières et d'informer sur les AOP laitières.

cnaol
CONSEIL NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE LAITIÈRES